

EDITO

Le mois de mars rime avec l'arrivée du printemps et le retour progressif de belles journées !

Ca tombe bien ! Avec les beaux jours, de nombreux évènements festifs sont programmés par la mairie et les associations, comme le repas choucroute, la soirée court-métrage, le festival de l'humour, la venue du ludomobile... et le tant attendu repas des aînés le 10 mars, des manifestations qui vont permettre à notre population de se retrouver et partager des moments de convivialité qui font vivre notre village.

Le printemps est aussi la saison du grand ménage, profitez de la déchèterie mobile qui vient aux Haies le 2 mars.

Roselyne PERIER

AGENDA

MARS

Samedi 2 de 9h à 15h : Déchèterie mobile (parking du cimetière)

Dimanche 3 à partir de 9h : Matinée Sabodet des Zazous

Mardi 5 matin : Permanence de l'architecte du Pilat à Condrieu (bâtiment les Eclats, face à la mairie), renseignement gratuit, sur rendez-vous (Tél. 04.74.87.52.01)

Mercredi 6 de 8h45 à 11h45 : Coupure d'électricité (voir quartiers concernés dans les pages suivantes)

Mercredi 6 : Permanence INFO ENERGIE à Condrieu (bâtiment Les Eclats face à la mairie), renseignement gratuit sur rendez-vous (Tél. 04 37 48 25 90), de 9h30 à 16h

Samedi 9 : Ouverture de la pêche à la truite (jusqu'au 15 septembre pour les eaux de 1^{ère} catégorie)

Dimanche 10 à 12h : Repas des aînés au Fautre

Mercredi 20 : C'est le printemps !

Judi 21 à 20h30 : Soirée du Festival d'humour au Fautre à Trèves

Vendredi 22 de 10h à 18h : Journée jeux à la salle des fêtes avec le ludomobile

Vendredi 22 à 20h30 : Fête du court métrage de Culture Les Haies - La Belle Etoile à la maison des associations à Tupin et Semons

Dimanche 24 à 12h : Choucroute de l'association Les Haies en fleurs

Samedi 30 : Rallye pays du Gier : Fermeture en journée de la route départementale D28E2 (depuis le Pilon en direction de Pélussin).

Nuit du samedi 30 au dimanche 31 mars : Changement d'heure (on avance d'1h)



AVRIL

Mardi 2 matin : Permanence de l'architecte du Pilat à Condrieu (bâtiment les Eclats, face à la mairie), renseignement gratuit, sur rendez-vous (Tél. 04.74.87.52.01)

Mercredi 3 : Permanence gratuite INFO ENERGIE à Condrieu (bât Les Eclats), sur RV : Tél. 04 37 48 25 90

Samedi 6 de 9h à 17h : 5^è édition du Vélo Village au parc de Maison Blanche à Saint-Cyr-sur-Rhône

Samedi 6 à 20h30 : Soirée de la Chorale des 4 Vents avec 2 autres chorales invitées (Espace Pierre Bret au Fautre à Trèves)

Dimanche 7 : Matinée caillettes de la Chasse à la salle des fêtes

Judi 11 de 15h à 17h : Atelier prévention des chutes à destination des + 60 ans à la salle des fêtes

Vacances scolaires du **vendredi 12/04 soir au lundi 29/04 matin**

Tournée du 1^{er} mai : Soirée du 30 avril à l'extérieur du village et le 1er mai dans le village : Troc de la traditionnelle fleur du 1er mai contre des œufs par les Zazous

ACTUALITES

Retrouvez les actualités du village :

1/ sur la page Facebook « Les Haies » :

<https://www.facebook.com/leshaies69420/>

2/ et sur l'appli illiwap

Lecture libre sur internet sans création de compte Facebook.



Rejoignez-nous sur
facebook



Mairie des HAIES

450, rue des Champs Blancs

69420 LES HAIES

Tél : 04.74.56.89.99

mail : mairie@leshaies.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

Le lundi de 13h30 à 17h

Le mardi de 8h30 à 12h

Le mercredi de 13h30 à 17h

Le vendredi de 16h30 à 19h (permanence du maire et des adjoints)

INFO MAIRIE

COUPURE D'ELECTRICITE

ENEDIS NOUS INFORME DE TRAVAUX SUR LE RESEAU DE DISTRIBUTION, TRAVAUX QUI ENTRAINERONT UNE OU PLUSIEURS COUPURES D'ELECTRICITE LE :

MERCREDI 6 MARS DE 8H45 A 11H45

Quartiers concernés :

1681, 1889, 1220, 1920, 2006, 2128 route de Timbout
1220, 1920 lieu dit Timbout

Route de Pélussin

Champagneux

591 chemin de Cossin

61, 1221, N26 Bourg

1740 route de Rive de Gier

573 chemin de Remillat

chemin de la Casson

591 chemin de Cossin

1271 route du Pilon

Chantemerle

LE BOURG

41, 20, N2 chemin de La Sainty

Place de l'église

141 chemin de Plat Collet

1017, 1027, 1097, 1141, 1171, 1191, 1263, 1277, 1280, 1298 au 1300 route de la Croix Régis

10, 424, N18 route des Haies

Impasse de La Croix

5, 395, 409, 398 lot Les Varines

295, 309, 509, 607, 6 au 8, 280, 364, 410, 472, 510, 544, 556, 586, 592, 596, 604, 614

chemin des Varines

24, 34 impasse du Bouleau

Les Champs Blancs

7, 13, 12, N8 lot Champs Blancs

257, 317, 393, 184, 450 rue des Champs Blancs

150, 158, 186, 234, 246 au 248 impasse du Petit Bois

10 Impasse des Tilleuls

29 au 31, 239, 363, 42, 400 lotissement Les Acacias

69, 62 Clos du Soleil

enedis
L'ELECTRICITE EN RESEAU

**COUPURE DE COURANT
POUR TRAVAUX**

CONSEILS PRATIQUES :

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de :

- Débrancher vos appareils sensibles avant l'heure de coupure.
- Ne les rebrancher qu'après le rétablissement du courant.

crias cicatelsa

CICAT ELSA Près de Chez Vous
financé par :



60 ans
et +

Parez aux chutes

Venez découvrir avec l'ergothérapeute des conseils pour prendre soin de sa santé et équiper son logement pour prévenir les risques de chute

Jeudi 11 avril 2024

Atelier collectif d'informations de 15h à 17h



**RDV à la Salle Polyvalente des Haies
69240 Les Haies**



**Pour les
habitants de
les Haies
et alentours**

**Participation gratuite
Inscription obligatoire**

Par téléphone : 04 78 62 98 24

Par mail : contact@crias.fr

Association CRIAS soutenue par :



PLAN ANTI-CHUTE DES PERSONNES AGÉES

INFO MAIRIE

114 NUMERO D'URGENCE

114, le numéro unique et gratuit pour les sourds, malentendants, aphasiques, dysphasiques permet de contacter par SMS ou fax les services d'urgence : SAMU (15), Police-Gendarmerie (17) et Sapeurs-Pompiers (18).

Les nouvelles technologies permettent aujourd'hui de géolocaliser l'appelant. Cela représente une réelle plus-value pour les services de secours dans la gestion de l'événement.

Comment ça marche ?

Victime ou témoin en situation d'urgence ? 24h/24, 7j/7, jours fériés compris, vous pouvez contacter le 114 soit :

- par un SMS au 114 (numéro national unique et gratuit)
- ou sur le site internet <https://www.info.urgence114.fr/>
- ou via l'application « Urgence 114 » à télécharger sur votre smartphone.

Les agents professionnels (sourds et entendants) formés aux appels d'urgence réceptionnent, qualifient (type d'urgence, 15, 17, 18, lieu, contexte, etc.) et gèrent votre appel.

En suivant des procédures précises, ils transfèrent immédiatement votre demande par téléphone au service d'urgence local adapté (Police-Gendarmerie, SAMU, Sapeurs-Pompiers).

Le service d'urgence adapté intervient, si nécessaire, dans les plus brefs délais.

Le SMS peut être aussi utilisé dans les situations où on a besoin d'appeler discrètement (en cas de danger proche et que vous êtes dans l'impossibilité de parler).

Plus d'information sur : <https://www.info.urgence114.fr>



SERVICE PUBLIC GRATUIT 24H/24, 7J/7



**Appel d'urgence
pour sourds et malentendants**



Application
Urgence 114



Site internet
www.urgence114.fr



VISIO



TCHAT



SMS



FAX



**ROUTE
BARRÉE**

INFO MAIRIE : ROUTES BARREES

RALLYE PAYS DU GIER

**Le rallye passera par Les Haies
le samedi 30 mars entre 8h30 et 20h !**

C'est un rallye automobile national organisé par l'ASA de La Loire (Association Sportive Automobile de la Loire, de Saint Chamond) du vendredi 29 au samedi 30 mars 2024.

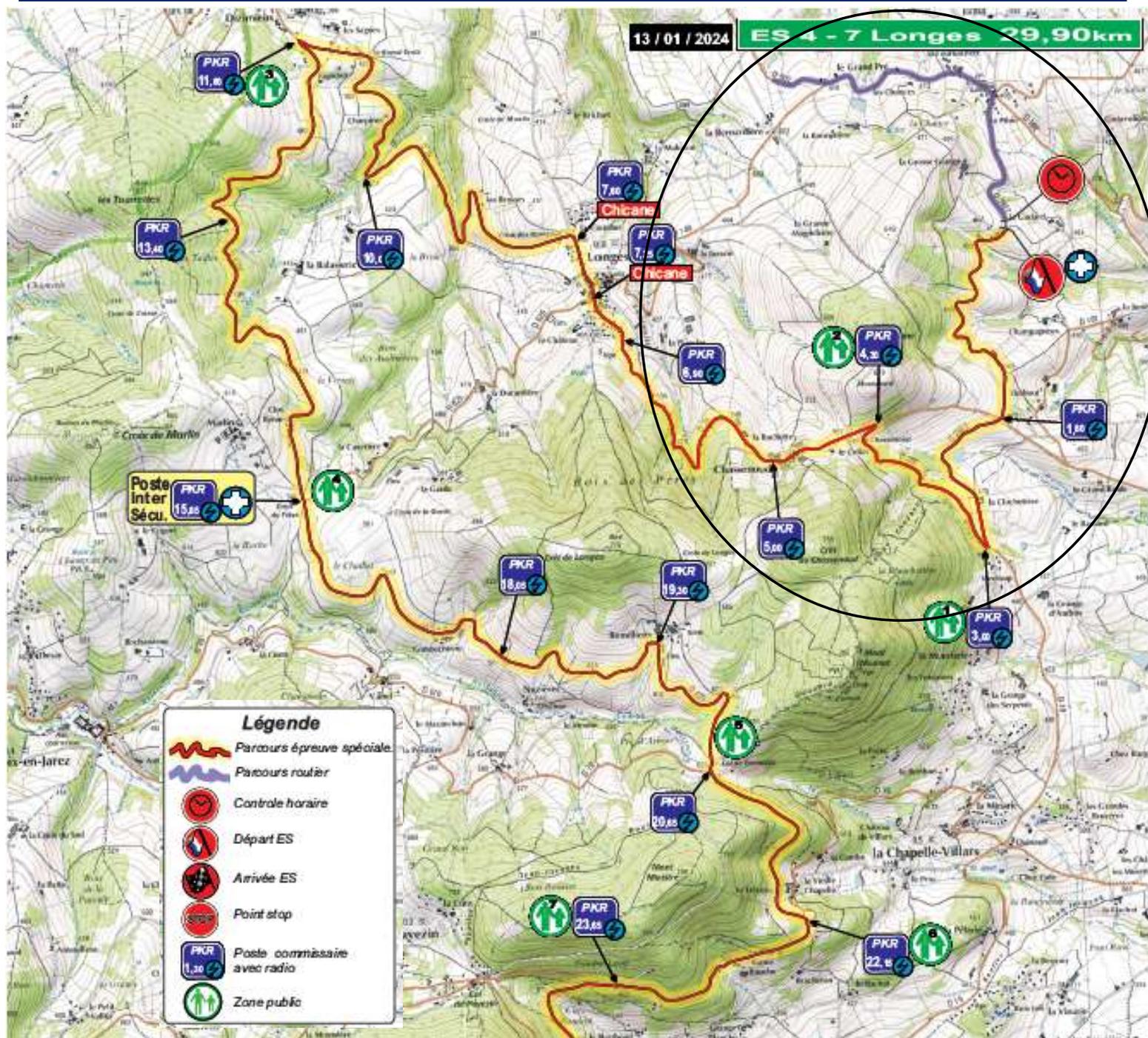
Ce rallye empruntera la route départementale D28E2 (depuis le Pilon en direction de Pélussin). **Cette portion de route sera une épreuve chronométrée, donc fermée à la circulation de 8h30 environ, jusqu'à 20h environ.**

Pour les riverains, penser à anticiper vos déplacements et vos stationnements.

Cette interdiction ne s'appliquera pas aux véhicules de secours. Des déviations seront mises en place.

Le départ de cette épreuve de 29,9 km autour de Longes sera donné 2 km après le carrefour du Pilon en direction de Pélussin, et se prolongera sur Longes et dans le département de La Loire.

Lien pour visualiser le parcours : <http://www.asadelaloire.com/programme-rallye>



INFO MAIRIE



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Le 9 juin, auront lieu les élections Européennes pour élire les représentants au Parlement européen.

Les députés européens sont élus au suffrage universel et répartis de manière proportionnelle selon la population des Etats pour une durée de 5 ans. La France en compte 81.

Les électeurs français et les ressortissants européens peuvent voter.

Pour prendre part à ce scrutin, vous devez être inscrit sur les listes électorales de votre commune, avant le 3 mai 2024.

Vous pouvez vérifier vos informations d'inscription sur le site suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE?fbclid=IwAR2wTxoyDgnQwYQFcgFdcIpU8LwzKz1C9OocamZiOYLrOnnRwhdmgDzh98>

Inscription d'office : Si vous avez eu 18 ans ou pour les jeunes qui atteindront 18 ans avant l'élection et que vous avez fait votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans dans notre commune, l'inscription est automatique, vous n'avez rien à faire, vous êtes inscrit.

Pour les nouveaux arrivants qui ne se sont pas encore inscrits sur les listes électorales de la commune, voici la démarche pour vous inscrire :

- Soit sur internet sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367> avec votre numéro France Connect. Inscription possible 7/7 et 24h/24, avant le 1er mai minuit.
- Soit se présenter à la mairie de votre domicile et ce jusqu'au 3 mai, avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois + votre papier d'identité. Il faudra remplir un Cerfa.

Pour les personnes déjà inscrites et ayant déménagées dans la commune intramuros depuis les dernières élections de 2022, il faut faire savoir votre changement d'adresse en mairie. Avec un justificatif de domicile.

INFO VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION

INSTALLATION D'UNE DECHETERIE PROFESSIONNELLE

Une déchèterie professionnelle s'installe sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération. En juin 2024, l'entreprise DELAUZUN installera une déchèterie réservée aux professionnels sur la Zone du Rocher à Estrablin.

Afin de mieux répondre aux besoins des entreprises, l'Agglo souhaite accroître les dispositifs d'accueil des déchets des professionnels du territoire. Elle a ainsi lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la création d'un site d'accueil des déchets professionnels sur le territoire.

C'est l'offre de l'entreprise DELAUZUN qui a été retenue avec un modèle innovant de déchèterie automatique. Ce nouveau site s'inscrit en parfaite complémentarité avec les autres sites mono ou multifilières existants sur l'Agglo ou en périphérie.

La mise en place de cet équipement s'accompagnera de la fermeture des déchèteries publiques aux professionnels en juin 2024.

Un dispositif de communication à l'attention des entreprises est en cours d'élaboration et sera déployé dans les prochaines semaines.



DÉCHÈTERIE
professionnelle

INFO VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION



VIENNE : DEMENAGEMENT DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES ET DU SERVICE DE GESTION COMPTABLE

Le Centre des finances publiques, situé 47 avenue du Général Leclerc à Vienne déménage à compter du lundi 4 mars 2024.

Il sera à cette occasion fermé au public du lundi 4 au vendredi 8 mars 2024 inclus.

Et de nouveau joignable par téléphone à compter du jeudi 7 mars.

Les usagers sont invités à anticiper cette période de fermeture pour leurs démarches administratives ou à s'orienter vers les autres canaux disponibles :

Le site www.impots.gouv.fr, Espace Particulier pour prendre rendez-vous, payer, gérer sa situation, déclarer.

Le numéro d'appel national, 0 809 401 401 (service gratuit + prix d'appel), du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.

La réouverture au public se fera à compter du lundi 11 mars 2024
12 rue Jean Moulin, VIENNE (quartier de l'Isle)
aux horaires habituels : de 8h30 à 12h les lundi, mardi, mercredi et jeudi.
Jour de fermeture hebdomadaire : vendredi.

Le Service de Gestion Comptable (SGC), situé 30 avenue du Général Leclerc à Vienne déménage à compter du lundi 11 mars 2024.

Il sera à cette occasion fermé au public le lundi 11 et mardi 12 mars 2024.

Réouverture de l'accueil physique et téléphonique le mercredi 13 mars 2024.

Les usagers sont invités à anticiper cette période de fermeture pour leurs démarches administratives ou à s'orienter vers les autres canaux d'accès pour payer leurs impôts, amendes ou factures émises par une collectivité locale.

- Pour les impôts : www.impots.gouv.fr soit en se connectant avec ses identifiants, soit directement en cliquant sur « payer vos impôts » (Particuliers)

- Pour les amendes : www.amendes.gouv.fr

- Pour les factures émises par une collectivité locale : www.payfip.gouv.fr

Les modalités de paiement propres à chaque avis, amende ou facture sont indiquées sur le document.

Paiement de proximité chez un buraliste agréé muni de l'avis d'impôt, de l'amende ou de la facture comportant un QR-Code et la mention « payable auprès d'un buraliste »

- par carte bancaire (dans la limite de 300 € pour les impôts)

- en espèces : dans la limite de 300 €



La réouverture au public se fera à compter du
mercredi 13 mars 2024
12 rue Jean Moulin, VIENNE (quartier de l'Isle)
aux horaires suivants : de 8h30 à 12h les lundi, mardi, mercredi et jeudi.
Jour de fermeture hebdomadaire : vendredi.

ENVIRONNEMENT

LUTTE CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Ces chenilles aux poils urticants peuvent entraîner des troubles de la santé tels que démangeaisons, conjonctivite, maux de gorge...

Il faut être vigilant et éviter tout contact avec les chenilles, leur nid et les zones potentiellement infestées. Les poils urticants de la chenille se détachent très facilement lors d'un contact ou sous l'effet du vent.

Ainsi depuis le 25 avril 2022, les chenilles Processionnaires du Chêne (*Thaumetopoea processionea*) et Processionnaires du Pin (*Thaumetopoea pityocampa*) ont été ajoutées à la liste des espèces dont la prolifération est nuisible à la santé humaine et animale (chiens).

Ces chenilles sont reconnaissables à leurs nids de soie blanche bien visibles sur les pins où elles passent l'hiver, à l'issue duquel elles forment des processions au sol avant de s'enterrer pour effectuer leur métamorphose en papillon de nuit.

Les propriétaires ou locataires de biens immobiliers ou de terrains relevant la présence de nids de chenilles processionnaires dans leurs végétaux sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires, chaque année, pour éradiquer efficacement les colonies (supprimer mécaniquement les cocons et les brûler, pièges, pose de nichoirs à mésanges). Vous aiderez ainsi à lutter contre leur prolifération !

Pensez à vous protéger (gants, lunettes et un vêtement de protection).

La chenille : qui est-elle ?



Il s'agit de la chenille processionnaire du chêne et du pin.
On la rencontre au printemps et en été sur les chênes et en hiver sur les pins. Elle vit dans des nids accrochés aux arbres et se déplace en groupe.

Ses poils urticants se détachent facilement lors d'un contact ou sous l'effet du vent et restent présents très longtemps.



↓ Quels risques pour ma santé ?

- de fortes réactions allergiques au niveau des yeux ;
- des rougeurs et des démangeaisons sur la peau ;
- des difficultés respiratoires.



↓ Comment me protéger ?

- Je ne m'approche pas et je ne touche pas les chenilles ou leur nid ;
- je ne me promène pas sous les arbres porteurs de nids ;
- je porte des vêtements longs ;
- j'évite de me frotter les yeux pendant ou au retour d'une balade ;
- en cas de doute, je prends une douche et je change de vêtements ;
- je lave les fruits et les légumes de mon jardin ;
- j'évite de faire sécher du linge à côté des arbres infestés.



En cas de réaction allergique au niveau des yeux, de la peau ou des voies respiratoires, je consulte un médecin.

CONTACT

Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes
Tél. : 04 72 34 74 00
www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr



AGRICULTURE DE PROXIMITE

CIRCUITS COURTS

La mairie affirme son soutien aux agriculteurs dans leur combat pour vivre dignement de leur travail. Les soutenir, c'est aussi décider d'acheter davantage de produits locaux. Et de ce côté-là, nous avons tout ce qu'il faut aux alentours.



- Depuis de nombreuses années, la municipalité soutient l'agriculture locale de différentes manières :
- La cantine s'approvisionne de manière responsable : elle favorise les circuits courts, les produits de saison, le bio sur certains produits (œufs, steaks hachés, épinard surgelé, farine, coulis de tomate, fromage Emmental, yaourt nature et crèmes dessert...). Les fruits et légumes viennent de 2 maraichers et arboriculteurs en agriculture raisonnée à moins de 5km, les œufs bio viennent de moins de 5 km, le pain vient d'une boulangerie à Condrieu, la viande vient de la région Auvergne Rhône Alpes. Certes les produits arrivent brut, cela demande du travail de préparation pour les cuisiniers mais cela permet d'avoir des produits savoureux, gouteux, plus rassasiant pour les enfants avec des matières premières de qualité et une alimentation saine et respectueuse de l'environnement.
 - Mobilisation aux côtés des agriculteurs pour reclasser toutes les zones du territoire restant exclues des zones ICHN.
 - Soutien à la pérennisation de l'AOP RIGOTTE DE CONDRIEU.
 - Communication de la mairie via ses médias sur les actualités des fermes dont les portes ouvertes De Ferme en ferme, le printemps des fermes... ou les ventes directes.
 - Promotion des produits agricoles locaux, au même titre que les associations du village, lors des évènements, en s'approvisionnant localement.

Véritables acteurs incontournables de nos communes, de nos territoires ruraux, les agriculteurs nous nourrissent et entretiennent nos paysages.

Consommer local c'est faire vivre un savoir-faire, c'est faire vivre des hommes et des femmes dont leur métier est que vous trouviez des produits sains à vos tables tous les jours.



Vous aussi, vous pouvez soutenir l'agriculture, en choisissant d'acheter local.

Le local est souvent bien moins cher. Si vous avez la possibilité d'acheter directement au producteur, vous vous éviterez aussi les frais appliqués par les intermédiaires. Ainsi le circuit court est un circuit de vente qui limite le nombre d'intermédiaire (au maximum 1) entre le producteur et le distributeur.

3 bonnes raisons d'adopter les circuits courts :

- Réduire le bilan carbone des aliments : légumes et fruits de saison, c'est tellement bon !
- Découvrir les producteurs locaux près de chez soi.
- Favoriser les commerces de proximité.



Toutes les infos sur les points de vente du territoire de l'Agglo :

<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/valoriser-et-preserver/dechets/je-reduis-mes-dechets/je-consomme-autrement>

❖ Les magasins de vente directe (liste non exhaustive) :

- LES VERGERS DE PLANEZE - 3400, route de Planèze - 69420 TUPIN-ET-SEMONS (mardi : 17h à 19h et vendredi : 14h à 18h)
- VALFERME - 13, RD386, Vérenay - 69420 AMPUIS
- LA HALTE D'AMPUIS - 18, RD386 - 69420 AMPUIS
- LES JARDINS DE LA CÔTE-RÔTIE - 29, route de la Taquière - 69420 AMPUIS
- AU P'TIT PANIER LOIRARD - 113, rue du Magasin - 69700 LOIRE-SUR-RHÔNE (drive en ligne)

❖ Les marchés (liste non exhaustive) :

- Le mardi de 16h à 18h aux Haies : Epicerie ambulante la Roulotte des Saveurs
- Le mardi : Loire-sur-Rhône : le matin, place Pavie / Longes : le matin, place de l'Eglise
- Le mercredi : Ampuis : le matin, sur la place
- Le vendredi : Condrieu : le matin / Echalas : de 16h à 19h, place de l'Eglise / Loire-sur-Rhône : de 16h à 18h30, place de la Gare
- Le samedi et dimanche : Vienne le matin

❖ Les AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)

Pour trouver une AMAP près de chez vous : <https://amap-aura.org/>

VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION

INFO LOGEMENT

Vous souhaitez obtenir des conseils sur les droits et obligations en matière de logement, sur l'accès à la propriété et la rénovation énergétique ?

Vienne Condrieu Agglomération est partenaire de **l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)**.

Des permanences gratuites (sur rendez-vous) sont assurées chaque mercredi de 14h à 17h par un conseiller juriste au siège de l'Agglo à Vienne, pour vous apporter des conseils juridiques, financiers et fiscaux concernant :

- La location : bail, loyer, charges, état des lieux, réparations locatives, démarches pour trouver un logement social, un garant ou encore le financement d'un dépôt de garantie...
- Les financements : prêts et aides, établissement d'un plan de financement ou d'un diagnostic financier adapté à la situation personnelle de l'utilisateur, garanties telles que l'hypothèque ou la caution...
- Les contrats : contrat de vente, contrat de construction, contrat d'entreprise, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat de prêt...
- La fiscalité : investissement locatif, TVA, impôts locaux, droits de mutation, avantages fiscaux...
- La copropriété : assemblée générale, travaux, charges, règles de majorité, conseil syndical...
- La réglementation sur la qualité de l'habitat : décence, insalubrité, amiante, plomb, termites, maîtrise de l'énergie...
- Les assurances : liées à l'emprunt, la construction, l'habitation...
- Les relations avec les professionnels : agent immobilier, notaire, syndic, architecte, constructeur, maître d'œuvre, établissement de crédit...

Je prends rendez-vous avec l'ADIL :

Tél 04 76 53 37 30

Tél 06 89 37 38 04

Contactez par email : contacts@adil-isere.com

Plus d'infos : <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/vivre-et-se-deplacer/urbanisme-et-amenagement/lhabitat/les-permanences-dinformation>

**Louer, acheter, construire, emprunter,
faire des travaux...**

**...votre ADIL vous conseille
gratuitement
et en toute objectivité !**



PREVENTION - SANTE



MOIS DE SENSIBILISATION AU
DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

EN MARS, VOTRE MEILLEUR ATOUT?

LE DÉPISTAGE !

DÉTECTÉS TÔT, 9 CANCERS SUR 10 GUÉRISSENT

MARDI 12 MARS 2024

de 10h à 12h

Place Charles de Gaulle

sur le marché des Roches-de-Condrieu

En présence de professionnels de santé de votre territoire



Roches
de Condrieu

DÉPISTAGE
DESCANCERS
Centre de coordination
Auvergne-Rhône-Alpes



REPUBLIQUE
FRANÇAISE

ars
ARS Auvergne-Rhône-Alpes
Région de Santé

INFO MAIRIE

42^{ème} Festival d'Humour de Vienne et alentours !

Didier Super
Amandine Lourdel
Elodie KV
BEN
BP ZOOM
Mickaël Bièche
Laure Emonot
Le Tentaliste
Jean-Rémi Chaize
DOULLY
VERY MATHS TRIP
Les Hommes du Président
De La Fontaine à Booba
Manu Pratt
Yohann Métaf



DU 12 AU 29 MARS 2024

www.mjc-vienne.org

Soirée organisée par
les 3 communes Les Haies,
Longes et Trèves,
la MJC de Vienne
et Vienne Condrieu
Agglomération.

JEUDI 21 MARS 24 – Trèves (Espace Pierre Bret - Le Fautre) / 18€



LE TENTALISTE

Pour la première fois sur le festival d'humour, vous risquez de repartir avec plus de questions qu'à votre arrivée avec ce spectacle inédit, rythmé, interactif et drôle qui saura vous surprendre !

De faux airs d'Einstein en tenue de soirée, dopé à la bonne humeur, Audouin n'a qu'un but dans la vie : devenir mentaliste. De la promesse qu'il s'est faite est né son nom : le tentaliste ! Surprise, rire, tendresse, amour, poésie, incompréhension, folie et impossibilité sont les ingrédients principaux de l'Alchimie de ce spectacle !

Serez-vous surpris, amusé et émerveillé ? C'est une certitude ! **Coup de Cœur Avignon 2023**

VENTES DES PLACES
à la **mairie des Haies**
Lundi et mercredi
de 13h30 à 17h.
Mardi de 8h30 à 12h.
Vendredi de 16h30 à 19h.
Au prix de 18 €
et 20€ sur place le jour même

Début du spectacle à 20h30.
Ouverture des portes à 20h10.

Pour consulter le programme complet du festival :
<https://mjc-vienne.org/section-16-festival-d-humour>

BILLETTERIE EN LIGNE :
<http://mjcvienn.placeminute.com>

MATINÉE SABODET

LES ZAZOUS Z

sur place ou à emporter
sans réservation

MENU : 7€

patates
sabodet

tomme daubée

salle des fêtes
des haies
à partir de 9h!

3 MARS

ASSOCIATIONS

Vend 22 Mars / 20h30

**Prix
Libre**

Maison des
associations
Plateau de Gravisse

LA FÊTE

DU COURT

MÉTRAGE

*La belle étoile / Culture Les Haies
& Semons Sauvages*

Tupin & Semons



ASSOCIATIONS

LES HAIES

DIMANCHE 24 MARS 2024

À MIDI

Salle des fêtes

**CHOUCROUTE OU
POULET AUX ÉCREVISSES**

Organisé par l'association

LES HAIES EN FLEURS



MENU ADULTE : 24 € TOUT COMPRIS

Kir

-

**Choucroute garnie
Ou Poulet aux écrevisses riz**

-

Fromage blanc ou sec

-

Tarte aux fruits

-

Bière - Vin - Café

CHOUCROUTE À EMPORTER :

au prix de 14 €

**à récupérer à 12 h 00 à la salle des fêtes
(sans boisson, sans fromage, sans dessert)**

Pour ceux qui optent pour cette formule,

MERCI AUSSI DE VOUS INSCRIRE.

INSCRIPTION avant le 10 MARS 2024 auprès de :

* **Mme CHIRAT Isabelle** 06.88.11.77.37.

* **Mr CREMILIEUX Raymond** 06.22.56.15.84.

* **Mme RIVORY Thérèse** 06.18.34.47.68.

(Paiement + Précision de vos choix de plats à l'inscription).

Par votre présence, vous participez au fleurissement du village. Merci.





Banquet des classes en 4

*C'est une tradition bien ancrée, nous y sommes attachée et nous ne voulons surtout pas la manquer !
La classe en 4 est heureuse d'organiser son banquet*

Samedi 25 mai 2024

Salle des fêtes

LES HAIES

10h30 : Bénédiction des conscrits à l'église puis dépôt d'une gerbe au monument aux morts

11h30 : Photo souvenir des classard(e)s (possibilité de venir qu'à la photo)

12h00 : Apéritif suivi du repas à la salle des fêtes des Haies

De tous les âges mais d'un même village ! C'est l'occasion de partager une agréable journée ensemble, avec vos amis, nouveaux habitants et amis d'enfance !

Nous vous attendons nombreux !

Si des convives ont été oubliés, n'hésitez pas à vous inscrire !

MENU (60 €)

MIDI

Entrée : Saumon farci aux petits légumes, quenelle de lentilles, crevette et aioli

Pause digestive

Plat : Noix de veau crème de morilles et sa garniture

Fromage blanc ou fromage sec

Dessert

SOIR

Plateau de charcuteries, fromage, tarte

MENU ENFANT / ADO (20 €)

MIDI

Assiette de charcuterie
Poulet et gratin dauphinois
Fromage blanc - Dessert

SOIR

Plateau de charcuteries, fromage, tarte

Coupon réponse à retourner avec l'inscription avant le 30 avril 2024 à :

- JAMET Laurence - Tél 06.22.07.09.39
- DURIEUX Georges - Tél 04.74.87.85.78
- PERIER Roselyne - Tél 06.28.01.95.30

ou lors de la permanence d'inscription le dimanche 3 mars à la matinée sabodet des Zazous à la salle des fêtes

Bulletin d'inscription aux classes en 4 :

Nom / Prénom :

Votre année de naissance : N° de téléphone :

Nombre d'adultes : Nombre d'enfants / ado :

Cette année là...

Pour préparer un petit quizz, pourriez-vous nous aider en suggérant pour votre année de naissance :

- un événement marquant :
- une chanson :
- naissance d'une personnalité célèbre :





ECOLE

LA SEMAINE DE LA MATERNELLE

Début février, à l'occasion de la semaine des maternelles, les parents ont été accueillis en classe pour une partie de la matinée.

Ils ont pu découvrir l'univers de travail de leur enfant et participer à des activités sportives.

Plusieurs jeux étaient proposés opposant élèves et adultes avec des règles adaptées.

Bien entendu, les enfants ont gagné !!!



RETOUR SUR LE PROJET "BALADE NATURE" DES MATERNELLES

« Voici quelques photos de notre balade nature d'hiver.

Nous faisons un petit circuit dans le Chemin des Ecoliers pour observer l'évolution des végétaux au fil des saisons. »

Ainsi les élèves de maternelles sortent régulièrement de la classe.

Les enfants peuvent ainsi découvrir les plantes, fleurs, arbres, insectes, oiseaux ou animaux dans le même sentier proche de l'école, tout au long de l'année.

Des sorties riches en découvertes, un vrai bonheur de pouvoir prendre le temps de profiter de ce qui nous entoure.



La recette au fil des saisons....

Navarin d'agneau printanier

Ingrédients pour 4 personnes :

- 1,5 kg épaule (ou de gigot d'agneau désossé) coupé en morceaux de 4 cm de côté
- 2 oignons
- 1 gousse ail
- 1 bouquet garni
- 2 cuil. à soupe Farine
- 2 cuil. à soupe concentré de tomates
- 40 cl vin blanc sec
- 2 cuil. à soupe d'huile
- 25 g beurre
- Sel / Poivre

Pour la garniture :

- 1 botte de carottes primeurs
- 1 botte de navets primeurs
- 400 g petites pommes de terre nouvelles
- 250 g pois gourmands
- 400 g petits pois écossés (frais ou surgelés)



Préparation :

- Pelez et émincez les oignons.
- Chauffez l'huile et le beurre dans une cocotte. Faites dorer la viande sur toutes ses faces (environ 10 min) puis retirez-la.
- Jetez la graisse. Dans la cocotte vide, faites revenir les oignons.
- Remettez les morceaux de viande avec le jus écoulé. Salez, poivrez. Saupoudrez de farine. Mélangez bien. Ajoutez le concentré de tomate. Remuez à nouveau. Versez le vin blanc et assez d'eau pour recouvrir la viande. Ajoutez le bouquet garni et l'ail écrasé.
- Laissez cuire 1 h 30 à couvert sur feu doux.
- Entre-temps, épluchez et nettoyez tous les légumes de la garniture : grattez les carottes, les navets et les pommes de terre. Effilez les pois gourmands.
- Au terme de sa cuisson, retirez la viande avec une écumoire. Filtrez le jus de cuisson. Reversez-le dans la cocotte rincée et essuyée. Remettez la viande dans la cocotte. Portez de nouveau à ébullition. Ajoutez tous les légumes de la garniture. Poursuivez la cuisson 20 min sans couvrir.
- Au dernier moment, rectifiez l'assaisonnement de la sauce. Servez bien chaud.

Vous aussi faites-nous partager vos recettes de saison en les transmettant à la mairie : mairie@leshaies.fr